



Au sommaire...

Actus

Dossiers :

- 10 questions sur la promotion interne
- Bilan d'activités 2024 de la section

Agenda

15 – 16 avril : séminaire de la coordination régionale Interco CFDT

17 avril : CST à Bordeaux

5 mai : CAP recours EPA

12 mai : CCP recours

22 mai : CST à Limoges

A compter du 26 mai : 2^{ème} temps relatif aux négociations sur la PSC

26 mai : espace d'échange « avancement et promotion interne »

12 juin : CST à Poitiers

13 juin : conseil de section

26 juin : F3SCT à Limoges

1^{er} juillet : bureau

Rédaction

Section CFDT Région Interco Nouvelle-Aquitaine

Bureau

Secrétaire : Sabrina PAWLAK

Secr. adjoints :

Nicolas BIROT
Emmanuel TROYARD

Membres du bureau :

- Stéphanie ANCELIN-MARCHAND
- Géma GUTIERREZ
- Jérôme KOHL
- Abdi SABERAN

Coordonnées

14 rue François de Sourdis
Bâtiment Croix des Fontaine
Bureau E 21
33000 BORDEAUX

06 99 29 80 78

cfdt@nouvelle-aquitaine.fr

ACTUALITÉS NATIONALES

« Revenir sur l'âge légal de 64 ans reste un objectif » !

Cela avait pourtant bien commencé...

Avec l'ouverture du conclave le 27 février dernier, pour une durée de trois mois, le dossier des retraites était enfin remis sur la table. Les échanges autour de la réforme ultra contestée, votée en 2023, visaient à remettre en chantier la réforme sans la suspendre. En ligne de mire : le recul de l'âge légal de départ à la retraite.



Ne rien lâcher !

Cependant, la volonté affichée du Premier Ministre François Bayrou, prônant dans un premier temps l'élaboration de pistes « sans aucun totem et sans aucun tabou », s'est transformée en fiasco sur la question du recul de l'âge de départ à la retraite fixée aujourd'hui à 64 ans.

Vécue comme une trahison, plusieurs organisations syndicales ont quitté la table des négociations. Forte de ses convictions et de ses propositions concrètes, la CFDT a poursuivi les discussions comme le

souligne Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT : « À nous de prendre la main sur le système des retraites pour réorganiser son pilotage. Et bien entendu, parce que la CFDT n'est pas hors-sol, nous tenons à assurer son équilibre financier ». Marylise Léon plaide notamment pour une « remise à plat » de la protection sociale, qui repose trop selon elle « sur le travail ».

La suite ...

La CFDT ne souhaite écarter aucune piste, comme l'idée de demander un effort aux retraités.

« Pour la CFDT, le programme du conclave tient en trois mots : âge légal, pénibilité, et retraites des femmes ».

L'issue des discussions reste encore incertaine, il ne reste plus que deux mois pour trouver des compromis dans un contexte marqué par l'économie de guerre qui nous l'espérons n'impactera pas l'avenir des discussions.



IA et services publics : réflexions de la section Région CFDT Interco Nouvelle-Aquitaine



Dès le début des années 2010, en France et au sein d'instances européennes, la CFDT a engagé une réflexion ni technophobe, ni technophile mais globale sur les développements, les incidences et les conséquences de l'informatique avancée appelée intelligence artificielle (IA).

IA : un atout majeur ...

Aujourd'hui, tous les secteurs socio-économiques peuvent bénéficier, à des niveaux de maturité différente, de ce saut technologique majeur, voire de cette nouvelle ère civilisationnelle : aide à la détection précoce des cancers, exploration sans test sur êtres vivants de compositions chimiques biosourcés, anticipation et gestion d'urgence des risques naturels, soutien à la création industrielle et à la sécurisation des process de production, ...

... mais aussi des risques

Pour autant, l'IA doit nous interpeller car sa nature intrinsèque, sa conception et la destinée variée de ses usages **n'est pas du tout neutre**. Images et paroles dévoyées pour porter préjudice à un individu ou un

groupe de personnes, jusqu'à l'échelle d'un ou de plusieurs Etats, en est la parfaite illustration démoniaque et potentiellement meurtrière.



Confidentialité non-garantie des données, accaparement des créations artistiques (clichés, dessins, ...) sans cadre existant de rémunération des auteurs fussent-ils amateurs à 99,9999999 %, respect relatif de la vie privée, automatisation et perte d'emplois dans des secteurs entiers de l'économie de notre pays y compris dans le secteur public, accès non-équitable de ses progrès à

l'ensemble des citoyens, exploitation des travailleurs de l'ombre du back office de l'IA, gaspillage énergétique des centres de données, extraction forcenée et illicite de minéraux et minerais rares pour la fabrication des microprocesseurs, consommation croissante de volumes d'eau pour le refroidissement des centres de données ...



L'IA et ses multiples impacts n'est absolument pas neutre sur l'environnement, les relations sociales, le travail et plus globalement l'avenir de notre, de nos sociétés.

Dans le secteur public, l'IA est en marche dans le domaine de la santé et depuis quelques années dans la fonction publique d'Etat particulièrement au niveau central comme au ministère de l'économie et des finances et bien sûr, depuis fort longtemps (chut !) aux ministères de la Défense et de l'intérieur.

L'IA est souvent présentée voire assénée, l'espèce humaine en pays dits développés étant à la fois naïve et amoureuse inconditionnelle des miroirs aux alouettes, dans le secteur public comme une fabuleuse et impérieuse opportunité d'améliorer l'efficacité des agents et leur sens de l'intérêt général, en les déchargeant de tâches répétitives, leur permettant de facto d'être créatifs, imaginatifs et plus à l'écoute des publics.

Oui, peut-être mais à condition que ... !

Ainsi, pour la CFDT au caractère certes enjoué et constructif mais sans naïveté béate, c'est un peu plus complexe et l'introduction discrète et peut-être bientôt massive de l'IA dans nos vies professionnelles mérite une très sérieuse réflexion. Par exemple, sans plan de formation anticipé et solide, que deviendront les agents

chargés précédemment de tâches dites répétitives que la machine peut réaliser 24 heures sur 24. Avec une machine à qui l'on fait confiance, trop confiance, quid des validations et de la personnalisation, celle qui touche l'autre (le bénéficiaire final) par une réelle proximité, pas celle qui respire l'IA par la froideur de l'éloignement. Rappelons-nous que, déjà en France, des centaines de milliers de familles bénéficiaires d'aides sociales n'y accèdent pas car sont dans l'incapacité voire sont dégoûtées quand elles tentent d'y accéder par le génie de la dématérialisation.

A quand la fin de la fracture numérique ?

C'est pourquoi, en déclaration préalable du Comité social territorial du 20 février 2025, la CFDT a demandé à la collectivité régionale de mettre le sujet de l'IA en haut de la pile du dialogue social.

Gardons aussi à l'esprit qu'à l'aube d'un départ massif d'agents à la retraite, d'un cadre budgétaire tout sauf serein pour les Régions et d'un contexte économique timide voire très introverti ! la tentation de l'Eldorado IA pourrait emporter les élus néo-aquitains dans le tourbillon sans pause, utile aux sages décisions, de ce nouveau progrès qui n'a pas tout dit de ses travers, de ses coûts et de ses laissés pour compte.

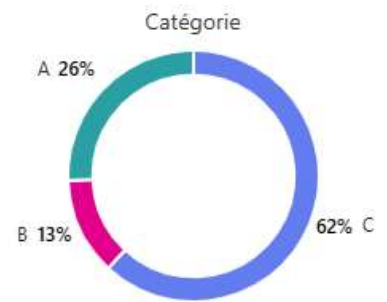
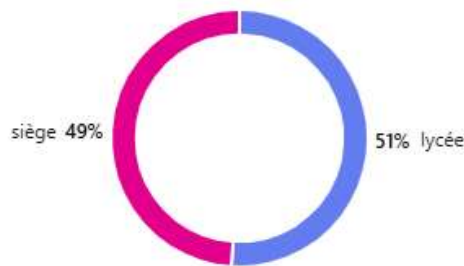
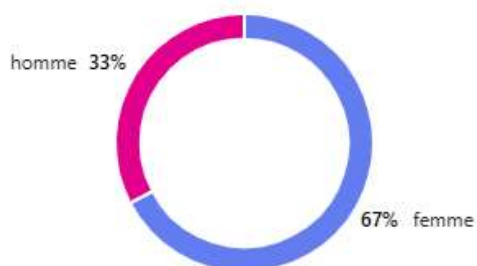
Nous reviendrons vers vous sur cette « révolution » qui est à vivre et non à subir pour nous et les générations qui suivront.



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CFDT SUR LE SUIVI MÉDICAL DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

Nos revendications :

- Davantage de **moyens dédiés** à la santé des agents et à la prévention en général
- Se saisir du Plan santé travail pour **développer la culture de prévention**
- Mener des **réflexions sur l'avenir de la médecine du travail**
- Ouvrir des négociations pour aboutir à des accords sur la **qualité de vie au travail et la pénibilité**



- Des chiffres représentatifs du Rapport Social Unique de la Région Nouvelle-Aquitaine
- 87 % des répondants sont titulaires
- 54% ont plus de 50 ans 12%, 29% ont entre 40 et 50 ans, 17 % ont moins de 40 ans
- 57% ont plus de 10 ans d'ancienneté, 19% plus de 5 ans d'ancienneté, 23% moins de 5 ans d'ancienneté

Concernant la visite médicale lors du recrutement :

36 % des répondants n'en ont jamais eu !!!!

dont 80,1 % de titulaires
parmi lesquels
44,2% ont plus de 10 ans d'ancienneté

Parmi les répondants qui ont réalisé une visite médicale :

Seuls 32,3% sont à jour !
ayant réalisé une visite périodique au cours des deux dernières années

72% des répondants ne sont pas satisfaits du rythme des visites médicales (initiale ou périodique)

Seuls 30,5% des répondants ont obtenu un rdv dans les 4 semaines suivants la demande